



Conseil Municipal du 26 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à 20h, le conseil municipal de la commune de LA JONCHERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Marc BOUILLAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2024

Étaient présents : Madame Virginie MONNEREAU, Messieurs Marc BOUILLAUD, Joël RAFIN, Jimmy BARBARIT, Jérôme MALADRY, Manuel ROBLIN, Dominique BERNARD et Kévin GENTREAU.

Absents excusés : Ghislaine MAURIT, ayant donné procuration à Mme Virginie MONNEREAU
Odile SINQUIN, ayant donné procuration à M Dominique BERNARD
Michelle DELETANG, ayant donné procuration à M Kévin GENTREAU

Monsieur Jérôme MALADRY a été élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations examinées

2024-02-01 : Approbation compte administratif 2023- lotissement la Frênaie

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-02 : Approbation compte de gestion 2023 lotissement la Frênaie dressé par Mme Alix

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-03 : Approbation compte administratif 2023- budget commerce

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-04 : Approbation compte de gestion 2023 budget commerce dressé par Mme Alix

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-05 : Approbation compte administratif 2023- budget principal

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-06 : Approbation compte de gestion 2023 budget principal dressé par Mme Alix

Adoptée à l'unanimité des votants

2024-02-07 : protection sociale complémentaire : convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **DÉCIDE** de donner mandat au Centre de Gestion pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance, suite à la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territorial du 11/07/2023.

2024-02-08 : Convention pour la prise en charge du transport des scolaires pour les journées « faites vos jeux » et modalités de refacturation aux communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **DÉCIDE** de valider les modalités de refacturation à chaque commune à raison de 1/20 du coût total du transport des scolaires pris en charge par la communauté de commune et d'autoriser M le Maire à signer la convention de partenariat.

2024-02-09 : Convention de partenariat entre Vendée Grand Littoral et la commune pour l'installation et la gestion d'un panneau d'information numérique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **DÉCIDE** de valider la convention de partenariat entre Vendée Grand Littoral et la commune de la Jonchère pour l'installation et la gestion d'un panneau d'information numérique et d'autoriser M le Maire à signer la convention de partenariat.

2024-02-10 : Tarifs repas de printemps

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** les tarifs pour le repas de printemps.

Le Maire,

Mairie de LA JONCHÈRE
Marc BOUILLAUD

Le secrétaire de séance,

Jérôme MALADRY